



CONSEIL TERRITORIAL DU LUNDI 12 AVRIL 2021

Allocution du Président Daniel Gibbs

Mesdames et Messieurs les vice-présidents,

Mesdames et messieurs les conseillers territoriaux,

Monsieur le Président du CESC,

Mesdames et messieurs de la presse,

Cher public sur les réseaux sociaux

Mes chers Collègues,

Je vous souhaite la bienvenue à toutes et tous,

pour ce troisième conseil territorial de l'année 2021.

Notre démocratie locale est vivace,

et on ne peut que s'en féliciter !

L'actualité de notre bassin caribéen est secouée,

depuis vendredi dernier,

par l'agressif réveil de la Soufrière de l'île de Saint-Vincent,

notre voisine du sud de l'arc.

Cette reprise de l'activité du volcan,



bien que surveillée depuis plusieurs semaines par les autorités compétentes,
a choqué toute la région,
mais surtout les habitants de l'île,
aujourd'hui en grande partie sinistrée,
et pour beaucoup,
contraints de quitter en urgence leur lieu de vie
pour une durée indéterminée.

C'est une réelle catastrophe qui,
comme vous j'en suis convaincu,
m'a ému à titre personnel et m'a fait revivre des souvenirs traumatisants.

J'ai tenu à ce que notre collectivité puisse apporter sa part dans le mouvement de solidarité
qui s'est engagé depuis ce week-end.

J'ai eu personnellement le Premier ministre Ralph Gonsalvez hier encore au téléphone.

Je lui ai témoigné,
au nom des Saint-Martinois,
notre profonde solidarité
et nous avons évoqué les moyens de leur venir en aide.

Il m'a exprimé une émouvante gratitude qu'il m'a chargé de vous communiquer.



Nos cabinets respectifs sont en contact et j'ai également, depuis vendredi, missionné notre service de la coopération pour travailler avec l'Organisation des Etats de la Caraïbes orientale (OECS), dont nous sommes membres observateurs, pour évaluer notre intervention. Cette solidarité caribéenne est essentielle.

La liste des besoins est grande, nous ferons ce que nous pouvons, pour leur venir en aide.

Nous en reparlerons.

Cette catastrophe vient nous rappeler la multiplicité des risques naturels auxquels nos petits territoires insulaires doivent faire face.

Il faut apprendre de chaque crise, même de celles qui ne nous touchent pas directement...

Nous portons donc un regard très attentif sur cette actualité.

Le Conseil de ce jour sera dédié à l'adoption du Budget Primitif de la Collectivité pour l'année 2021.

Il succède à celui du 31 mars dernier, au cours duquel le Débat d'Orientations Budgétaires a été présenté à votre examen et à votre discussion.

Le Conseil que nous ouvrons va donc clôturer un véritable « marathon budgétaire »,



élaboré dans un contexte toujours difficile

et parsemé de contre-temps,

et parfois d'évènements tragiques liés à la crise sanitaire notamment.

Hélas,

nous réalisons, encore aujourd'hui, que le virus reste, maître des horloges.

Et ce, même si, à Saint-Martin,

nous reprenons le dessus,

et parvenons à surmonter contraintes, restrictions et entraves ,

pour avoir une vie à peu près « normale »,

et garantir une *vie démocratique* dense et exigeante,

à la hauteur des enjeux pour notre Territoire et sa population.

Les dernières statistiques sanitaires sont,

au demeurant,

plus qu'encourageantes.

La semaine dernière,

Saint-Martin affichait un taux d'incidence de 31 cas pour 100 000 habitants.

C'est quasiment le plus faible taux de France !

C'est un taux dix fois moindre que la moyenne nationale !...

Certes,



ces indicateurs peuvent sembler abstraits et ésotériques.

Surtout lorsque l'on se voit imposer des changements de périmètres incongrus...

Ainsi,

les données nationales et régionales de Santé publique France diffèrent de celles de l'ARS :

elles intègrent, en effet, dans leurs chiffres,

les personnes ayant une résidence principale à Saint-Martin et testées aussi bien dans l'Hexagone qu'ici même...

On relèvera, au demeurant, que ces résidents saint-martinois, du fait de la détection de leur positivité hors du territoire, n'ont pu rejoindre Saint-Martin.

Cela se traduit donc par des chiffres artificiellement « gonflés » ...Quel est l'objectif ? ...

Mais quoi qu'il en soit,

Et même avec ces « ajustements »,

les tendances demeurent toujours aussi favorables,

et nos résultats toujours aussi bons.

Nous pouvons en être fiers

et maintenir une vigilance vivace afin que cette situation se pérennise.

L'ARS de Guadeloupe, elle-même, le reconnaît :

Et dans son dernier bulletin, elle affirmait (je la cite) :



« la diminution des indicateurs doit nous encourager à poursuivre les efforts réalisés quotidiennement et qui portent leurs fruits ».

Soit !

Nous sommes heureux de voir nos efforts ainsi reconnus...

Et désormais, nous attendons,

Impatiemment...

les fameux « fruits » de ces efforts.

Car, pour l'instant,

malgré nos demandes répétées depuis bientôt deux mois, Saint-Martin n'a obtenu **AUCUN** assouplissement des conditions de déplacement avec,

les Antilles,

la France hexagonale et le reste du Monde.

Rien...

...Malgré les engagements du ministre des Outre-mer qui évoquait des changements pour la mi-Mars...

-il y a donc un mois.

Il semblerait donc y avoir,

pour les outre-mer en général et Saint-Martin en particulier, un théorème, une *doctrine bien inquiétante* :

« **Quand la situation sanitaire se dégrade,**

on renforce les restrictions.



***Et quand elle s'améliore,
et bien on les...maintient ».***

Aucune évolution, non plus, en matière de capacité de tests PCR,
toujours *rationnés* à 150 par jour
à Saint-Martin.

Nous avons bien conscience que la situation sanitaire dans l'Hexagone est médiocre,
pour quelques semaines encore,
et qu'il en est de même pour la Martinique.

Nous considérons la situation avec responsabilité,
et ne demandons pas une ouverture totale et immédiate.

Mais nous réclamons, au moins,
une visibilité, un espoir :

c'est-à-dire un objectif de levée,
progressive et programmée,

des restrictions, jusqu'en Mai

-comme c'est d'ailleurs le cas,

Je l'ai appris en fin de semaine dernière,

pour nos compatriotes de Polynésie Française...

Notre économie en dépend... dois-je encore le répéter ?



Nous disposons des conditions favorables,
nous connaissons les solutions et sommes en mesures,
avec la bonne volonté de tous,
de nous prendre en mains.

À Saint-Martin,

Qu'on se le dise,

Il est insupportable de recevoir des aides,

De devoir se battre pour des aides,

alors même que nous avons la possibilité de travailler,

de refaire vivre l'énergie de l'activité économique,

faire vivre nos entreprises,

nos hôtels, notre économie...

Pourquoi choisir de maintenir un corps en bonne santé sous coma artificiel quand aucune constante ne le justifie ?

Certes, des perspectives prometteuses s'offrent à nous :

- Une campagne de vaccination « massive » est annoncée, visant à immuniser 80 % de notre population.

Notre Préfet s'est fermement engagé en ce sens,

et je l'en remercie.



L'opération de vaccination « coup de poing » organisée par l'ARS et la préfecture à Sandy ground samedi vient l'attester.

Elle démontre d'ailleurs une réelle attente,

puisque 184 personnes sont venues se faire administrer une première dose de vaccin.

Alors pourquoi -encore !- attendre le mois de mai

pour offrir cette possibilité à tous les habitants de notre petit territoire...

Attendre encore repousserait ladite immunité à la fin du mois de Juin, au mieux ?!...

- A partir d'aujourd'hui, lundi 12 Avril, les auto-tests sont censés être disponibles dans toutes les pharmacies de France. Il s'agit d'un outil potentiellement pratique et bienvenu. J'espère que le déploiement de ces auto-tests ne subira pas des blocages bureaucratiques et des pénuries... Et, qu'en l'espèce, les Outre-mer en général et Saint-Martin en particulier ne constitueront pas, comme trop souvent hélas, des variables d'ajustement...

Je nourris donc l'espoir

que lors du prochain Conseil territorial du mois de mai,

nous aurons pu, enfin, avancer sur tous ces points,

vitaux pour la survie de notre économie.

A présent, j'aborderai très rapidement un sujet récurrent et épineux :

Le Plan de prévention des risques naturels



Le PPRN de Saint-Martin.

Comme vous le savez la Cour Administrative d'Appel de Bordeaux est revenue dernièrement sur le jugement du Tribunal Administratif de Saint-Martin en date du 23 Juillet 2020 qui portait annulation de l'arrêté du PPRN par anticipation.

Nous sommes dans un Etat de droit.

J'en prend donc acte.

Alors, de manière très légitime,

j'entends monter les inquiétudes.

J'entends certains opportunistes prétendre que nous serions revenus aux heures sombres de 2019...

C'est faux.

La situation,

a considérablement évolué :

- D'une part, nos relations avec l'État local se sont singulièrement améliorées.

Chacun est, certes, dans son rôle.

Mais depuis Décembre 2020, nous nous inscrivons dans un partenariat respectueux, responsable,

Républicain pour tout dire !

Le temps des coups bas, des menaces et des sarcasmes est désormais révolu...

- D'autre part, le PPRN définitif (car c'est bien de lui dont il s'agit !) ne sera pas un « variant » du PPRN par anticipation de 2019,



Il se basera sur le PPRN 2011 et sur les recommandations du rapport LACROIX-DESBOUIS de 2020.

Nous allons donc, dans les toutes prochaines semaines, travailler sur un nouveau texte.

Un PPRN rénové et clarifié...

Un PPRN qui sera,

et c'est primordial,

issu d'une authentique concertation et d'une consultation publique sincère, loyale et tous azimuts...

Dès demain, avec M. le Préfet,

nous présenterons de concert,

en conférence de presse,

ces enjeux,

et proposerons un calendrier ambitieux et réaliste pour un PPRN protecteur et co-construit avec la population saint-martinoise.

Chers conseillers territoriaux,

nous serons réunis ici même en Commission générale le 29 avril prochain pour une session d'information et de concertation des élus que nous sommes,

avec Monsieur le Préfet délégué Serge Gouteyron.

J'aurai,

soyez-en certains,

l'occasion de revenir très prochainement et très souvent devant vous pour aborder ce sujet.



Mais soyez-en tout autant certains,

je défendrai avec force les intérêts de la population saint-martinoise :

Sa sécurité, son patrimoine, son identité ne sont pas négociables.

Enfin,

et pour terminer ce discours introductif,

j'aborderai le sujet à l'ordre du jour, le BP 2021.

Beaucoup a été dit, il y a une dizaine de jours,

lors de nos discussions relatives au Débat d'Orientations Budgétaires.

Dans quelques instants,

lors de l'examen de ce budget,

nous allons aborder,

dans le détail,

quelques chapitres,

quelques projets,

et bien sûr quelques chiffres...

Très rapidement, ce budget pourrait être qualifié en deux mots :

Volontarisme et Bon sens.

- *Volontarisme*, car le montant global de 200 Millions d'euros est important à l'échelle de notre territoire.

Il représente un tiers de notre Produit intérieur brut (notre PIB).

Il incarne la montée en puissance et en compétence de notre administration.

C'est à la fois un budget de *continuité*,
dans la poursuite de nos efforts de redressement depuis 2017,
et un budget de *rupture qualitative*,
avec une nouvelle présentation moderne et exigeante,
en Autorisations de programme, les « AP »
et en Crédits de Paiement, les « CP » ;
je reviendrai sur ces termes.

Concrètement,
ce budget 2021 financera nombre de projets emblématiques, concrets et attendus :
nos deux collèges, la poursuite des travaux routiers, la rénovation du front de mer,
l'amélioration de la vidéo-protection, le Centre nautique et tant d'autres projets
structurants...

- *Ensuite, ce budget est un budget de Bon sens*,
car nous fixons des priorités,
et nous voulons, avant tout, investir pour l'avenir des Saint-Martinois
et notamment de la jeunesse du Territoire.

Nous voulons garantir une gestion sérieuse, réaliste et solide :
ni austérité budgétaire, ni dépenses erratiques !

Et en sécurisant nos processus juridiques,



notamment en termes de marchés publics,
nous voulons dépenser « mieux »,
pour être en mesure d'investir davantage :

- pour les équipements du quotidien,
- pour l'embellissement de notre Territoire,
- pour la protection des plus fragiles...
- pour le « bien-vivre ensemble » à Saint-Martin

Bref,

le vote de ce Budget 2021 ne constitue pas un exercice technocratique,
mais il s'agit bel et bien d'un *acte politique*...

Car en politique,

comme en finances publiques,

l'objectif,

-mon but !-,

est de RENDRE POSSIBLE ce qui est NECESSAIRE.

Et, mon équipe et moi-même serons très vigilants sur ce point : je n'accepterai pas les blocages
et les entraves de celles et ceux pour qui,

par posture,

par caractère ou par calcul,

« rien n'est possible »...



Avec de la volonté et du bon sens,

l'affreuse rengaine du « c'est pas possible ! » est à bannir...

C'est donc ensemble,

avec volonté, bon sens et rigueur

que nous rechercherons

-et trouverons !-

des *solutions* pour améliorer la vie des Saint-Martinoises

et des Saint-Martinois...

Et c'est donc,

mes chers collègues,

un *budget de solutions* que je vous demanderai,

dans quelques instants,

d'adopter.

Je vous remercie.